

Promouvoir l'énergie solaire

Motion du groupe des Verts-Vert'libéraux

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Objet de la motion :

Nous demandons au Conseil Communal de proposer un accompagnement complet des propriétaires de bâtiments dans le but de les inciter à couvrir leurs toitures de panneaux solaires. Nous lui demandons également de favoriser la mise en réseau de toutes les personnes intéressées (propriétaires, investisseurs, installateurs) par le thème de l'énergie solaire afin de favoriser son développement.

Développement :

L'envolée des prix de l'énergie ces dernières semaines constitue un constat accablant de notre impréparation face à une guerre en Ukraine qui nous dépasse et dont les conséquences montrent clairement que nous devons très rapidement nous affranchir de notre dépendance énergétique face à des pays producteurs qui ne sont pas toujours au-dessus de tout soupçon. En même temps, le GIEC nous mets en garde contre notre soif d'énergies fossiles qui met en péril l'existence de nos enfants.

Dans notre commune, de nombreuses surfaces (surtout des toitures ou des façades) pouvant accueillir des capteurs solaires (thermiques ou photovoltaïques) sont encore disponibles et comme l'a démontré le succès rencontré par la coopérative solaire de Fontainemelon, de nombreuses personnes sont prêtes à investir dans cette énergie.

Concrètement, nous demandons au Conseil Communal de lancer un programme pour inciter les propriétaires de bâtiments situés sur le territoire de la commune à installer des panneaux solaires, à l'instar de ce qui a été réalisé dans les communes de Neuchâtel¹ et de Milvignes. Il s'agit par exemple de proposer un accompagnement complet, de la visite de chaque maison jusqu'à la présentation des meilleures offres de la région, passées au crible par des experts indépendants. Cette action peut se faire en collaboration avec un partenaire (par exemple le Group-it de la HES-SO du Valais, soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'énergie).

Cette action a rencontré un large engouement de la part des propriétaires dans les communes qui l'on réalisée. Cet accompagnement permet de motiver des propriétaires qui ne sont que rarement des experts en énergie. Les principes décrits dans la fiche « PV dans les communes² » publiée par SuisseEnergie sont une base intéressante pour la réflexion.

C'est une action gagnant-gagnant. Les propriétaires améliorent leur confort et réduisent leur facture énergétique, tandis que les entreprises de la région obtiennent des mandats. De plus, la commune de Val-de-Ruz augmenterait rapidement sa production d'énergies renouvelables dans le but d'atteindre l'autonomie énergétique. Dans ce même but, nous demandons au Conseil communal d'évaluer la possibilité de mettre en place un dispositif encourageant les propriétaires privés à mettre en œuvre une installation allant au-delà des besoins d'autoconsommation.

Nous proposons au Conseil communal de financer ce programme d'accompagnement des propriétaires de bâtiment pour la pose de panneaux solaires grâce au fonds à vocation énergétique. Afin de rendre ce programme encore plus performant, nous demandons au Conseil communal d'encourager la mise en réseau des propriétaires avec de potentiels investisseurs, idéalement au travers d'une coopérative comme cela s'est fait à Fontainemelon.

Notre groupe est convaincu que l'investissement de la Commune dans un tel programme d'encouragement aura un effet multiplicateur permettant d'augmenter significativement la production d'énergie solaire dans notre commune

Pour le groupe Verts-Vert'Libéraux

Romain Douard

¹ <https://www.neuchatelville.ch/fr/vivre-a-neuchatel/developpement-durable/energie-solaire/>

² <https://www.local-energy.swiss/fr/dam/jcr:a3acfb9a-dc5a-437f-972f-430b4b804335/fiche-d-information-photovoltaique-dans-les-communes-2021.pdf>